

## Lettre d'information du député Thierry Michels

*Strasbourg, le 10 avril 2020*

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, j'espère que vos familles et vous-mêmes vous portez bien. J'ai pris l'engagement de m'adresser à vous de manière régulière par le biais de cette lettre d'information afin de vous tenir informés des dernières mesures prises par le gouvernement mais aussi des marques de solidarité qui fleurissent autour de nous et nous font tenir en ces temps difficiles.

### **Mission d'information parlementaire à l'Assemblée nationale et appel à témoignages**

L'Assemblée nationale a pris la décision en ces temps mouvementés pour son organisation de mettre en place une mission d'information au sein de l'Assemblée, afin de comprendre l'enchaînement des décisions et leur succession jusqu'à notre situation actuelle. Cette mission a débuté le 1<sup>er</sup> avril dernier. Notre objectif est de contrôler l'état d'urgence sanitaire mis en place par le Gouvernement, d'autant plus que certaines des restrictions touchent à nos libertés individuelles. Toutes les auditions de la mission d'information sont bien entendu publiques, vous pouvez les retrouver ici : <http://videos.assemblee-nationale.fr/commissions>.

Pour retrouver l'ensemble des informations sur la mission d'information, rendez-vous ici : [http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/impact-gestion-et-consequences-dans-toutes-ses-dimensions-de-l-epidemie-de-coronavirus-covid-19/\(block\)/68849](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/impact-gestion-et-consequences-dans-toutes-ses-dimensions-de-l-epidemie-de-coronavirus-covid-19/(block)/68849)

Je m'inscris pleinement dans cette démarche d'évaluation de l'action gouvernementale dans les territoires, et j'ai transmis à la presse locale un appel à témoignage à destination des citoyens rencontrant des problèmes dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Vous le retrouverez dans l'édition de la semaine prochaine de la presse régionale quotidienne.

**J'invite donc toutes les personnes qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien à me contacter pour témoigner de leur situation. Une relation forte entre le député et les citoyens de sa circonscription peut faire émerger des solutions bénéfiques au plus grand nombre.**

Ces témoignages serviront à nourrir le travail de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et de la mission d'information sur les mesures mises en place face à l'épidémie de Covid-19. Les difficultés dans la mise en œuvre des mesures nationales pourront

ainsi être identifiées, les bonnes pratiques mises en avant et les ajustements nécessaires apportés. Il est du devoir du gouvernement et de la majorité parlementaire de répondre au mieux au besoin de la population. Vous pouvez me contacter via mon site [www.thierrymichels.fr](http://www.thierrymichels.fr), les réseaux sociaux, par mail ([thierry.michels@assemblee-nationale.fr](mailto:thierry.michels@assemblee-nationale.fr)), ou par téléphone à ma permanence (03.88.32.29.87 ou 01.40.63.93.05).

## **Les violences conjugales et intrafamiliales**

C'est un fait avéré que nous ne pouvons que déplorer, les violences conjugales sont en hausse en cette période de confinement. De nombreuses femmes et enfants se retrouvent exposés à la violence à un moment où ils devraient être protégés. Si vous êtes victimes de violences ou témoins, vous pouvez :

- Vous rendre chez votre pharmacien --> en accord avec l'Ordre national des pharmaciens, un système d'alerte a été créé
- Appeler le **3919** ou, si une intervention policière est urgente, le **17**.
- Si vous ne pouvez pas appeler sans éveiller de soupçons, envoyez un SMS au 114. Un signalement est aussi possible en ligne sur [appel.urgence114.fr](http://appel.urgence114.fr) ou encore <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>
- En cas d'urgence médicale, contactez le 15.

## **Un appel à la solidarité : celui de la SPA**

Cette semaine, j'ai relayé l'appel de la Société Protectrice des Animaux à la solidarité. Le confinement actuel a eu pour conséquence une importante diminution des dons habituellement faits à la SPA. Mais une solution existe ! Si vous souhaitez soutenir les bénévoles qui contribuent aujourd'hui encore à assurer les meilleurs soins possibles aux animaux, vous pouvez donner en ligne via le lien suivant pour Strasbourg : <https://www.spa-strasbourg.org/faire-un-don.php>, ou au niveau national : <https://covid19.la-spa.fr/appel.html>.

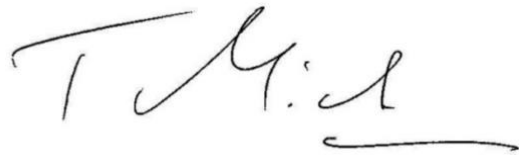
## **Durcissement des règles du confinement dans le Bas-Rhin**

Face au relâchement des comportements responsables dans le Bas-Rhin avec l'arrivée des beaux jours, la préfecture a pris la décision, en accord avec les élus locaux, de durcir les mesures de confinement à partir d'aujourd'hui, vendredi 10 avril.

Ainsi, les déplacements liés aux achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, aux achats de première nécessité mais aussi les déplacements brefs motivés pour la promenade, la pratique sportive ou les besoins des animaux de compagnie sont désormais **limités à un seul adulte** (éventuellement accompagné de mineurs de moins de 16 ans ou de personnes vulnérables).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter ainsi que mon équipe par téléphone ou par courriel à l'adresse suivante : [thierry.michels@assemblee-nationale.fr](mailto:thierry.michels@assemblee-nationale.fr) Je vous invite aussi à consulter mon site web, régulièrement mis à jour des derniers documents officiels relatifs à la pandémie et aux mesures adoptées pour y faire face : <https://www.thierrymichels.fr/index.php/covid-19>.

Bon courage à toutes et à tous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Michels', with a horizontal line underneath.

Thierry Michels, député du Bas-Rhin, 1ère circonscription